



L'audit financier

Si l'audit financier est source d'appréhension pour les bénéficiaires, il est aussi un excellent moyen d'améliorer ses pratiques et procédures.

L'ANRT fait le point sur le cadre réglementaire et le déroulement de l'audit financier de projets sous Horizon Europe, et vous transmet son expertise opérationnelle et ses bonnes pratiques pour vous permettre de vous préparer au mieux à cet exercice.

Objectifs pédagogiques

Différencier les types de contrôles applicables.

Connaître la procédure de l'audit financier.

Assimiler les règles spécifiques d'un audit de projet en coût réel vs lump sum.

Se doter d'une méthodologie opérationnelle.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, suivi d'échanges interactifs.

Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00 Accueil et objectifs de la formation

10h15 Panorama des contrôles dans Horizon Europe
Différencier Certificat sur les états financiers (CFS), check, review et audit
Déclenchement des audits

10h35 Audit financier : cadre général
Base légale : articles du Grant Agreement
Acteurs de l'audit
Chronologie d'un audit & méthodologie
Accès aux données & documents clés attendus

11h15 Questions & réponses

11h30 Audit de projets en coûts réels
Coûts de personnels : règles et erreurs fréquentes
Enregistrement des temps : exigences et zones grises
Autres coûts directs et indirects
Erreurs majeures détectées en audit

12h00 Documentation de l'audit
Audit trail
Cohérence technique et financière

12h20 Questions & réponses

12h30 Pause déjeuner

14h00 Audit financier de projets en lump sum
Philosophie des lump sum
Ce qui est audité et ce qui ne l'est pas
Notion d'achèvement des travaux
Etude de cas

14h45 Comparaison des audits & Gouvernance
Matrice comparée des risques : coûts réels vs lump sum
Pilotage financier vs pilotage technique
Rôle du coordinateur et des partenaires

15h15 Préparer efficacement son audit
Checklist de préparation à l'audit
Bonnes pratiques tout au long du projet & pendant l'audit
Que faire en cas d'observation ?

15h45 Questions & réponses

16h00 Fin de la formation



Ouvert à tous



4h30



Distanciel



500 € HT



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.